

**LA LANGUE PARLEE SPONTANEE:
UN TERRAIN PROPICE POUR LA MISE AU JOUR DES
CONFLITS DE STRUCTURATION**

Laurent Perrin et Diane Vincent
Université de Genève et Université Laval

Résumé: L'exploitation, en analyse conversationnelle et sur des données authentiques, de certaines catégories de faits définies habituellement comme exclusives et homogènes, n'est pas aisée. À propos de l'interprétation d'énoncés construits avec le verbe *dire*, nous montrerons que certaines catégories de faits, réputées incompatibles: 1) ne s'opposent en fait que graduellement, et 2) peuvent se superposer si le contexte l'impose. Nous parlerons dans le premier cas de conflit de structuration faible, dans le second cas de conflit de structuration fort.

Mots-clé: Oralité, pragmatique, métadiscursivité, réflexivité, performatif, discours rapporté, conflit de structuration.

L'analyse de la langue parlée et de la conversation authentique doit inévitablement répondre à toute une série de questions relatives à la transcription de la voix, à la gestion des marques de l'oralisation de la pensée (comme les hésitations, les faux-départs, les ruptures thématiques, etc.) et des manifestations de la dimension interactionnelle du discours (comme les interruptions, les chevauchements, les signaux d'écoutes, etc.). Les questions que nous nous poserons ici (et les hypothèses que nous serons amenés à formuler pour y répondre) se situent à un autre niveau. Elles tendent à montrer que l'exploitation, en analyse conversationnelle et sur des données authentiques, de certaines catégories de faits définies habituellement comme exclusives et homogènes, n'est pas aisée. À propos de l'interprétation, en contexte conversationnel, d'énoncés construits avec le verbe *dire*, nous montrerons que certaines catégories de faits, réputées incompatibles: 1) ne s'opposent en fait que graduellement, et 2) peuvent se superposer si le contexte l'impose. Nous parlerons dans le premier cas de conflit de structuration faible, dans le second cas de conflit de structuration fort.

À travers l'analyse d'un méga-corpus d'entrevues sociolinguistiques¹, nous nous sommes intéressés aux propriétés sémantico-pragmatiques susceptibles d'être attribuées aux énoncés préfacés par une clause introductory centrée sur un verbe de parole ou d'opinion (comme *dire*, *affirmer*, *penser*, *croire*, etc.). Nous nous limiterons ici à l'analyse d'énoncés préfacés par une clause introductory centrée sur le verbe *dire* (de loin le plus fréquent, à l'oral, dans ce type de construction).

En nous basant sur diverses analyses récentes, nous avons d'abord cherché à opposer deux catégories de clauses construites avec le verbe *dire*. Les clauses que nous qualifierons de *réflexives* d'une part (*performatives* ou *modales*), qui sont toujours à la première personne du

¹ Il s'agit des corpus d'entrevues sociolinguistiques Sankoff-Cedergren (1971) et Montréal 1984 (Thibault et Vincent, 1990). Les exemples présentés dans ce texte sont transcrits selon l'orthographe standard. Les commentaires des transcripteurs sont entre parenthèse, les commentaires des auteurs sont entre crochets et les signaux d'écoute (*back channel*) sont entre chevrons. Les deux points indiquent un allongement ou une hésitation.

présent et prennent pour objet l'énonciation effective du «locuteur en tant que tel» (au sens de Ducrot, 1984, 199-203). Et les clauses que nous dirons *métadiscursives* d'autre part, qui qualifient un discours rapporté susceptible d'être contextualisé dans le passé, le futur, le conditionnel, un monde de référence hypothétique, général, historique, itératif, etc. Les premières s'articulent à une séquence *tenue* visant à *produire* ce qui est communiqué par le locuteur en tant que tel dans le contexte de l'interaction en cours. Les secondes s'articulent à une séquence *écho* visant à *reproduire* un discours objet imputable à un être du monde (qu'il s'agisse du «locuteur en tant qu'être du monde» (au sens de Ducrot, ibid.), de l'interlocuteur ou d'un tiers). Hors contexte, un énoncé comme (1) peut recevoir les deux types d'interprétation, qui s'excluent réciproquement, comme le montrent (1a) et (1b), trafiqués artificiellement pour les besoins de la cause :

- (1) **Là je dis** Parizeau c'est normal qu'on puisse pas l'aimer c'est le ministre des Finances c'est lui qui fouille dans ta poche. (2'84: 68)
- (1a) Chacun son point de vue mais là **je dis** Parizeau c'est normal qu'on puisse pas l'aimer c'est le ministre des Finances [...]
- (1b) Ils disaient tous qu'ils ne faisaient pas confiance au gouvernement. À un moment donné Paul se met à critiquer Parizeau et là **je dis** Parizeau c'est normal qu'on puisse pas l'aimer c'est le ministre des Finances [...]

1. DES PROPRIETES QUI S'OPPOSENT GRADUELLEMENT (CONFLITS DE STRUCTURATION FAIBLES)²

Dans un premier temps, nous avons considéré que ces deux types d'interprétation s'opposaient radicalement compte tenu de leurs propriétés sémantico-pragmatiques apparemment tout à fait incompatibles. Mais confrontés aux exemples de notre corpus, nous avons rapidement été amenés à considérer qu'une telle opposition, tout au moins sous forme exclusive, était inadéquate, compte tenu du fait qu'un grand nombre de clauses doivent être conçues à la fois comme réflexives et métadiscursives en contexte. De fait, il nous est apparu que certains clauses réflexives pouvaient être potentiellement métadiscursives, et corrélativement que certaines clauses métadiscursives pouvaient être indirectement réflexives. Considérons rapidement les exemples suivants :

- (2) **Je pourrais dire que** mon: mon: mon langage est pas trop trop vulgaire. (rire) **Je vous le dis.** (1'71:17)
- (3) [Quand je suis tombée à l'eau] Ma soeur elle criait: J'étais avec ma soeur **puis je dis à ma soeur:** elle voulait me sauver mais **je disais:** Approche toi pas parce que: j'ai **dit** tu vas creuser [t'enfoncer] toi aussi. [...] puis là maman m'a vue, j'étais à l'eau. [...] Puis: ça m'a pas: énervée ben ben [trop], l'année suivante: j'y ai retourné encore. <(rire)> (rire) **Maman elle dit** [que] je cherchais toujours le danger. (1'71:20)

D'une part, l'exemple (2) fait apparaître qu'il existe au moins deux sortes de clauses fondamentalement réflexives. Contrairement en effet à l'enchaînement (*Je vous le dis*) qui met en jeu une clause performative purement réflexive, le premier énoncé de (2) semble être le lieu d'un conflit de structuration entre fonction réflexive et métadiscursive. Faut-il alors considérer

² Voir à ce sujet Perrin et Vincent (1997).

que le locuteur en tant que tel modalise ce qu'il dit ou au contraire qu'il fait écho à ce qu'il pourrait dire en tant qu'être du monde ?

D'autre part, l'exemple (3) fait apparaître qu'il existe au moins deux sortes de clauses fondamentalement métadiscursives. La dernière clause (*Maman elle dit...*) s'oppose en effet aux précédentes en vertu de ses potentialités réflexives indirectes. Tout en rapportant le point de vue de sa mère (en y faisant écho), la locutrice le reprend ici à son compte et semble ainsi par contrecoup qualifier réflexivement son propre point de vue.

À partir de ce genre d'observations — et pour ne pas devoir parler ici de conflit de structuration au sens fort — nous avons été amenés à modifier nos hypothèses théoriques initiales. Plutôt que de nous fonder sur une simple opposition binaire entre clauses réflexive et clauses métadiscursive (et corrélativement entre séquences tenues et séquences écho), nous avons raisonné à partir d'un continuum où ces deux fonctions se recoupent partiellement, ce qui permet à certaines clauses réflexives d'avoir indirectement une fonction métadiscursive en contexte, et inversement à certaines clauses métadiscursives de recevoir une valeur réflexive ou modale dérivée. Entre les clauses performatives, purement réflexives, et les clauses descriptives, purement métadiscursives, au moins deux catégories de clauses sont à la fois réflexives et métadiscursives. L'une concerne les clauses d'attitude, illustrées par le premier énoncé de (2), qui sont fondamentalement réflexives et potentiellement métadiscursives. L'autre concerne les clauses d'autorité, illustrées par le dernier énoncé de (3), qui sont fondamentalement métadiscursives et potentiellement réflexives. Si on peut opposer globalement ces catégories l'une à l'autre, on ne peut les considérer comme constituant deux ensembles de faits homogènes, les traits dominants et potentiels ne s'opposant que graduellement, en fonction de différents aspects du contexte, du type de conflit entre locuteur en tant que tel et le locuteur en tant qu'être du monde, de l'effet d'écho, du degré de prise en charge dont fait l'objet le point de vue rapporté, etc. Il nous est apparu que non seulement, dans le discours, les séquences tenues ne s'opposent que graduellement aux séquences échos, puisque ces dernières peuvent être plus ou moins prises en charge par le locuteur, mais également que ce qui a trait à la fonction réflexive (modalité, performativité) du discours ne s'oppose que graduellement à sa fonction descriptive et accessoirement métadiscursive. Les observations faites ci-dessus peuvent être résumées ainsi :

Tableau 1 Caractéristiques générales des clauses réflexives et des clauses métadiscursives : des propriétés qui s'opposent graduellement

Clauses fondamentalement réflexives	Clauses métadiscursives	fondamentalement
purement réflexives	potentiellement métadiscursives	purement métadiscursives
clauses performatives	clauses d'attitude	clauses descriptives

L'hypothèse du continuum implique que les catégories postulées dans le schéma ci-dessus se superposent partiellement et, par conséquent, que chaque opposition verticale masque l'existence de cas intermédiaires, relevant peut-être de catégories encore plus fines et détaillées. Nous pourrions illustrer ce fait par l'examen de cas intermédiaires entre clauses performatives et clauses d'attitude, ou encore entre clauses d'attitude et clauses d'autorité. Nous nous contenterons de comparer ici le dernier énoncé de (3) qui met clairement en jeu une clause d'autorité (*Maman elle dit [que] je cherchais toujours le danger*), à un énoncé de (4)

(*Il dit qu'il a vécu l'indépendance de l'Algérie*) qui relève d'une catégorie intermédiaire entre clause d'autorité et clause descriptive :

- (4) Il est venu un gars de Québec-Presse ici l'autre fois chez nous. Il me parlait justement de ça lui, *il dit qu'il a vécu là: l'indépendance de l'Algérie*. Moi je lui ai dit de même à brûle-pourpoint au gars. J'ai dit mettons que Lévesque poignerait le pouvoir j'ai dit *toi tu la donnerais tU ta peau pour aller là? A bien, il dit franchement oui. Mais j'ai dit tes enfants? Ah ben il dit là je m'arrangerais*. Bien j'ai dit moi je la donnerait pas j'ai dit *tu dis ça peut-être tu le ferais pas. Bien il dit il y rien qu'une affaire il dit c'est que moi j'ai connu l'Algérie, toi tu l'as pas connue, il dit moi je suis sûr que j'y irais, il dit je serais pour ça parce que il dit j'ai passé par là.* (2'71:28)

Comme le montrait l'exemple (3), les clauses d'autorité s'opposent aux clauses descriptives en ce qu'elles s'articulent à une séquence écho portant sur un acte de parole plus ou moins décontextualisé (i.e. non séquencé, non relaté, dépourvu de référence temporelle, itératif, etc.), et surtout dont le contenu est très clairement repris en charge par le locuteur en tant que tel. Contrairement à la dernière clause de (3), la première de (4) renvoie à un acte de parole rapporté qui n'est pas intégralement détaché de son contexte d'origine (bien que non séquencé, il est tout de même temporellement relié aux actes de parole constitutifs de la conversation relatée qui lui succède), et dont la prise en charge par le locuteur en tant que tel peut sembler moins nette qu'en (3). On pourrait traiter cet exemple comme un cas de conflit de structuration faible, dû au fait qu'il se situe entre (ou à cheval sur) la clause descriptive et la clause d'autorité.

Ainsi, de même que les clauses d'autorité sont conflictuelles puisqu'elles relèvent d'une catégorie intermédiaire, sur notre continuum, entre métadiscours et réflexivité, parmi les clauses d'autorité, certaines sont plus proches des clauses descriptives et pourraient donc relever d'une catégorie intermédiaire entre métadiscours pur et autorité. A ce niveau le conflit de structuration est faible, car il ne fait que confirmer le caractère graduel de l'opposition dont il relève.

2. DES CATEGORIES QUI SE SUPERPOSENT (CONFLITS DE STRUCTURATION FORTS)³

Indépendamment des considérations qui précèdent, lorsqu'on s'en prend à des exemples authentiques, certains facteurs viennent par ailleurs perturber l'analyse des faits en créant ce que l'on pourrait appeler des conflits de structuration forts entre différentes interprétations incompatibles. On observe en effet que le discours permet dans certains cas de cumuler, de superposer sur un même énoncé des fonctions relevant de catégories distinctes (de segments distincts du continuum). Contrairement aux conflits de structuration faibles, qui tiennent à une seule interprétation conflictuelle (entre portée réflexive et métadiscursive), les conflit de structuration forts tiennent à une superposition, un feuilletté d'interprétations distinctes, attribuée successivement (ou alternativement) à un même énoncé. Ainsi le dernier énoncé de l'exemple ci-dessous met en jeu une clause métadiscursive qui doit être interprétée comme descriptive d'une part, et comme pourvue d'une fonction d'autorité d'autre part :

- (5) Intervieweur Qu'est-ce-que vous plantez? Les tomates?

³ Voir à ce sujet Vincent et Perrin (1998).

Interviewé	Les tomates on va n en planter. Il paraît que c'est trop de bonne heure [tôt]. On connaît pas tellement ça. [...]
Intervieweur	Faut que la terre soit dégelée je pense, complètement. Je pense ' c'est peut-être début juin. Je suis pas sûre là. Il me semble que mon frère en avait planté l'an passé: début juin ou ()
Interviewé	C'est parce-que: hier j'ai téléphoné à un endroit j'ai dit "Est-ce-que vous vendez des plants de tomates?" Il dit "C'est trop de bonne heure, attendez à: à la fin du mois." [...] 8'71:11

Étant formellement intégré à un mini-récit portant sur une conversation téléphonique, l'énoncé en question (*Il dit c'est de trop bonne heure...*) ne semble localement mettre en jeu qu'une clause descriptive, purement métadiscursive, excluant toute potentialité réflexive ou fonction d'autorité. Mais certaines contraintes interprétatives globales de ce passage, en particulier le fait que le locuteur cherche ici fondamentalement à étayer sa position relative au fait qu'il est trop tôt pour planter des tomates, ont pour effet de neutraliser une telle interprétation et de nous amener à relire ce dernier énoncé comme mettant en jeu une clause d'autorité. Les conflits de ce type sont récurrents dans le discours oral spontané, où les diverses fonctions du discours rapporté se superposent plus inextricablement qu'à l'écrit.

Les quelques exemples présentés ici avaient pour but de démontrer que l'opposition entre différentes interprétations des clauses préfacées par un verbe de parole tient à des critères contextuels complexes. Seule la prise en compte systématique d'un très grande nombre d'énoncés extraits de la langue spontanée permet d'avoir accès à cette complexité. En identifiant des conflits de structuration (forts ou faibles), nous présentons une image moins rigide de la catégorisation des énoncés et plus représentative de l'imbrication des niveaux constitutifs des discours.

REFERENCES

- Ducrot, O. (1984a). *Le Dire et le dit*. Paris, Éditions de Minuit.
- Perrin L. et D. Vincent (1997). L'interprétation du verbe *dire* en contexte conversationnel: des clauses performatives aux clauses descriptives. *Revue de sémantique et pragmatique* 2, 137-153.
- Thibault P. et D. Vincent (1990). *Un corpus de français parlé*. Québec, CIRAL, Université Laval.
- Vincent D. et L. Perrin (1998 à paraître). Reported speech: Narrative action or dramatization of personal experience?, *Actes du 26ème colloque de sociolinguistique NWAVE*, Québec, Ciral.